



DELIBERATION N° 5

**Nombre de
membres en
exercice : 29**
Présents : 21
Votants : 29
Pour : 29
Abstentions : /
Contre : /

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 18 novembre 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, M.EVENE, G. LASSABE, C.ORDONNES, G.MOSCHETTI, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J. DOS-SANTOS, I.OXOBY-PAGNAN, C. DUFOUR, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. MARTIN, P.FAVRAUD, F.DUPLASSO,

Membres excusés : L. DARRIBEROUGE (pouvoir à C.DUFOUR), P.ACEDO (pouvoir à G.LASSABE), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), UA DEL PRADO (pouvoir à G.MOSCHETTI), S. PUYO (pouvoir à J.DOS SANTOS), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP.CRESPO), Ch.DAVID (pouvoir à J.DUBOURDIEU)

Secrétaire de séance : N.DAUGA

Madame Claire ORDONNES, Adjointe, expose au Conseil, que le nombre de repas servis dans le cadre du marché de restauration scolaire conclu avec la Société Elior pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015 a augmenté d'année en année depuis le début du marché à savoir + 1 586 repas en 2013 par rapport à l'année 2012, + 2 442 repas en 2014 et + 8 011 repas en 2015 soit un total de + 12 039 repas sur la période du marché.

Le marché global prévu par année était de 123 029,88 € TTC

La facturation totale par année a été :

- . en 2013 de 125 912,72 € (+ 2 882,84 € par rapport à la prévision),
- . en 2014 de 130 091,20 € (+ 7 061,32 € par rapport à la prévision),
- . en 2015 de 146 876,07 € (+ 23 846,19 € par rapport à la prévision) avec

évaluation sur les deux derniers mois,

Soit un différentiel de + 33 790,35 € TTC, à ce jour, pour les 3 ans du marché.

Ces chiffres sont la conséquence d'une fréquentation beaucoup plus importante du service restauration scolaire qui s'explique par :

- une nette augmentation des repas chez les maternelles (16 524 repas en 2012, 22 813 repas en 2015),

- depuis septembre 2014, l'augmentation des repas adultes avec la prise en charge des repas des ATSEM dans le cadre de la nouvelle organisation du travail,

- depuis septembre 2015, la mise en place d'une nouvelle organisation des inscriptions (6 614 repas en juin 2015, 7 502 en septembre 2015 : + 888 repas).

Pour permettre la bonne exécution du marché qui prendra fin le 31 décembre 2015, il est proposé de régulariser cette augmentation par un avenant.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

. **approuve** l'avenant n° 1 d'un montant de + 35 000 € TTC pour clôturer le marché.

. **autorise** Monsieur le Maire à signer cet avenant avec la Société Elior.

**Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 25 novembre 2015
Le Maire,**

